

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
Service Urbanisme et Habitat
Politique de l'habitat
Secrétariat de la C.D.C.
1 allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 VANNES Cedex

Dossier n°:	
Reçu le :par :	
Cadre réservé au secrétariat de la C D C	

Téléphone: 02.56.63.73.53 Courriel: ddtm-cdc@morbihan.gouv.fr

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONCILIATION

Créée en application de l'article 20 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs,

Conciliation des parties, bailleurs ou locataires, en cas de litige

## FORMULAIRE DE SAISINE

Identité du Requérant :    LOCATAIRE □    PROPRIETAIRE □
Nom et Prénom :
Adresse postale :
Téléphone :Courriel :
Identité de la Partie Adverse : LOCATAIRE □         PROPRIETAIRE □         MANDATAIRE □
Nom et Prénom :
Adresse postale:
Téléphone :Courriel :
<u>Adresse du Litige</u> :
Type du Logement : LOGEMENT MEUBLE □ LOGEMENT VIDE □
Date d'entrée dans les lieux du locataire :
Date de sortie (le cas échéant) :
OBJET DU LITIGE (cocher la case correspondant au litige)
Dépôt de garantie □ État des lieux □ Charges Locatives □ Réévaluation du loyer □ Congé □ Réparations □ Autres □
/

Exposez brièvement le(s) motif(s) de votre demande, la nature et le montant :  La Commission n'est pas compétente pour statuer sur un montant relatif à des dommages et intérêts. Dans ce cas, vous devrez déposer votre dossier auprès du Tribunal l'Instance dans le Département ou se situe l'immeuble)
DATE ET SIGNATURE

## Pièces à joindre impérativement à votre formulaire de saisine :

(tous documents transmis doivent être lisibles)

- Contrat de Bail
- Etat des lieux d'Entrée
- Etat des lieux de Sortie (le cas échéant)
- Tous documents échangés avec la partie adverse en rapport avec le litige

Dossier complet à transmettre

- Par voie postale en recommandé avec avis de réception Secrétariat de la C.D.C. du Morbihan Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service Urbanisme et Habitat - Politique de l'Habitat 1 Allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 VANNES Cedex
  - <u>Par voie électronique</u>: ddtm-cdc@morbihan.gouv.fr (s'assurer de la bonne lisibilité des documents)